

Droit public et science politique

Jeanne Houde et Benoît Lettre

Volume 6, numéro 2, avril 1965

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1004151ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1004151ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Citer cet article

Houde, J. & Lettre, B. (1965). Droit public et science politique. *Les Cahiers de droit*, 6 (2), 71-79. <https://doi.org/10.7202/1004151ar>

DROIT PUBLIC ET SCIENCE POLITIQUE

Par: JEANNE HOUDE
et
BENOÎT LETTRE

Droit I

LE PROBLÈME ET SON FONDEMENT

Le droit public est-il toute la science politique, en est-il complètement distinct ? Voilà en quelques mots l'objet de notre exposé. Cependant, il importe avant de commencer toute élaboration, de bien prendre conscience des difficultés qui nous attendent. Nous sommes en face de deux sciences relativement récentes, si on peut dire, et il n'existe encore que peu d'ouvrages sur ces sujets. Enfin, la diversité des théories que l'on retrouve chez les quelques auteurs nous laisse croire que nous sommes en présence d'un problème qui est loin d'être résolu et qui semble ouvert à de nombreuses recherches.

Nous exposerons alternativement les diverses conceptions relatives à ce problème puis, nous en déduisons qu'à la fois politique et juridique, le droit public est une des parties maîtresses de la science politique. Pour ce faire, nous démontrerons que ces deux sciences considérées globalement ne peuvent supporter l'affirmation de l'égalité de méthode.

I.—Diverses conceptions relatives à ce problème.

Dans notre optique, l'antithèse traditionnelle entre droit public et science politique découle d'une dénomination impropre attribuée au "méthode". Sous le couvert de cette appellation, on désigne en réalité les grands groupes de problèmes que l'on veut étudier. Inutile de préciser davantage car nous verrons plus loin que là se situe la source du prétendu conflit entre le Droit Public et Science Politique. L'erreur initiale découverte et, s'appuyant sur un article de Charles Eisenmann: "Science Politique Contemporaine", la solution s'imposera d'elle-même à nos esprits.